

Pierre Monoury, Savoirpro

Les NTIC permettent une très large diffusion de la connaissance dans une société, elles sont donc très bien adaptées à une intervention de masse auprès d'un très grand nombre de salariés pour actualiser rapidement les compétences dans les domaines qui évoluent vite par exemple les normes d'hygiènes ou de sécurité sanitaires des aliments.

Pour cela il faut impérativement prévoir 3 phases

- une pédagogie adaptée à ces nouveaux outils
- des modalités de diffusion spécifiques
- un accompagnement et une évaluation des résultats

Plus, dans le cas de la France, un encadrement qui permet d'utiliser ces dispositifs conformément à la législation sur la formation professionnelle continue afin de les rendre imputable au plan de formation de l'entreprise.

Le e learning est particulièrement bien adapté aux problématiques d'intervention collective dans le cadre de la mise en œuvre de la politique formation d'un secteur d'activité de part ses possibilités et sa rapidité de déploiement.

Il permet aujourd'hui d'intervenir sur des publics qui suivent rarement des actions de formations, en particulier le public des salariés les moins qualifiés qui statistiquement bénéficient de moins de formation que les cadre tant en volume qu'en budget global.

Il permet également de former les salariés des TPE et PME qui ont des difficultés à suivre des formations classiques par manque de mobilité et de temps.

Le elearning permet de découper l'acte de formation en séquences courtes et ainsi offre une plus grande souplesse d'utilisation aux entreprises.